

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1009

Rubrik: Énergie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Se causer et parler vrai

(Suite de l'édito)

tes dans une organisation politique et celles que l'organigramme de tel parti ou tel groupe politique indique comme responsables.

L'ambiance étant à l'affrontement, d'ailleurs plus médiatique en lui-même, la recherche d'un consensus, laborieuse et peu spectaculaire par définition, n'intéresse pas vraiment, ni comme processus, ni même par ses résultats. *Domaine public* et *Entreprise romande* en ont fait encore tout récemment la peu gratifiante expérience avec leur «exercice de consensus helvétique» (DP n° 1006) sur le thème de la réforme des finances fédérales. La délimitation d'un terrain d'entente, assortie de propositions équilibrées, et même originales sur certains points, est une opération qui n'a pas l'honneur de retenir l'attention; comme si l'incapacité de communiquer et de négocier passait désormais pour une réalité

définitivement acquise, rendant vaine toute tentative de garder le contact et de chercher ensemble la majorité, pourtant indispensable en régime démocratique, gouverné par l'arithmétique, ne l'oublions pas.

Outre l'incommunicabilité politique actuelle, et plus profondément, on trouve chez nous le refus obstiné et illusoire de dire: obstiné parce qu'il dépasse le silence des convenances circonstancielles; illusoire dans la mesure où il repose sur l'idée, naturellement fautive, selon laquelle il suffirait de taire la réalité pour la supprimer. Le silence sensé nier l'existence, tout comme le mensonge par omission, procèdent de la même chimère: on croit dégager sa responsabilité en refusant de parler. Cela suffit peut-être à certains, toujours prompts à s'arranger avec leur conscience quand il s'agit des droits de l'homme et des problèmes d'autrui. Toute atteinte à la dignité humaine, même commise aux antipo-

des, toute forme de pauvreté, même parée de la qualification de nouvelle, représente une vérité bonne à dire, et dans toute la mesure du possible, une réalité à combattre par la parole dénonciatoire ou par l'acte correcteur. Si nous n'y veillons pas, notre pays va mourir de non-dits et de propos refoulés, par convenance polie, par mauvaise conscience, par lâcheté quotidienne, ou pour toute autre raison jugée péremptoire.

Pour fâcheuses qu'en soient les conséquences, l'incapacité de communiquer en politique a quelque chose de circonstanciel, donc de réversible. Les spécialistes en communication devraient y pourvoir. Plus fondamental, le refus de dire correspond à une attitude morale, à une «tournure de conscience», qui semble donc plus difficilement corrigible. Et pourtant, il le faut pour mettre fin au Temps du mépris et parler vraiment vrai. YJ

ÉNERGIE

A chacun son courant

(p) Il existe, ici et là, quelques maisons et immeubles qui peuvent fonctionner plus ou moins indépendamment de l'extérieur pour leur approvisionnement en énergie et leurs besoins en eau.

Le *Journal du Jura* (21 septembre) relate l'expérience d'un professeur de géographie qui a bâti à Orvin, dans le Jura bernois, une maison familiale parfaitement intégrée à l'architecture du lieu et qui n'est pas raccordée au réseau électrique, malgré sa machine à laver, son frigo et ses autres appareils ménagers courants. L'apport énergétique est assuré par une éolienne, quelques panneaux solaires et un générateur à gaz alimenté par les déchets et matières fécales préalablement passés dans un digesteur; de décembre à février, un appoint est assuré grâce à du gaz ou du propane pour pallier les courtes durées d'ensoleillement. Le prix du kilowattheure est, selon le propriétaire, quatre fois plus coûteux que s'il provenait du réseau. Quant au chauffage, réduit au minimum grâce à une excellente isola-

tion et à une bonne utilisation de l'énergie solaire passive, il fonctionne au bois. Enfin, l'eau de pluie est stockée dans une citerne. (*Nous fournissons volontiers une photocopie de l'article en question aux lecteurs intéressés.*)

* * *

A propos du même sujet, un lecteur nous écrit pour nous dire son scepticisme à l'égard du projet Mégawatt décrit dans l'article «Solaire individuel» (DP 1007): une mini centrale solaire couvrant 70% des besoins en électricité d'une famille de quatre personnes, pour un investissement de 40'000 francs et un prix de revient du kilowattheure de 50 centimes. Commentaire de notre lecteur: «Si c'est ainsi que certains idéologues croient pouvoir résoudre

nos problèmes énergétiques, permettez-moi de vous dire que je préférerais m'abonner à des balançoires...»

Le pari n'est pourtant pas si fou. Si le projet Mégawatt, ou l'application pratique de ce professeur de géographie, était réalisé à grande échelle, son coût diminuerait rapidement. Supposons, hypothèse réaliste, qu'il baisse de moitié. Pour le prix d'une centrale nucléaire il serait possible d'équiper au moins 200'000 ménages, c'est-à-dire de couvrir 70% des besoins en électricité de 800'000 personnes... Quant au prix du kilowattheure, il se rapprocherait sensiblement de celui facturé aujourd'hui.

En étant très centralisée, la production d'énergie nucléaire a bénéficié dès le départ d'économies d'échelle. La production décentralisée d'énergie renouvelable ne bénéficie pas de cet avantage et seule une intervention de l'Etat ou des compagnies d'électricité pourrait permettre des réalisations en série, donc à meilleur compte. Les distributeurs pourraient par exemple prendre en charge les investissements et facturer ensuite l'énergie fournie. De la sorte, le prix de ces installations ne viendrait pas s'ajouter à celui de la construction. ■